



Fonds régional d'art contemporain

Provence Alpes Côtes d'Azur

KENGO KUMA & ASSOCIATES

002

Notice sur le parti architectural et paysager

APD – 19 janvier 2009

1

Notice architecturale
Kuma & Associates Europe
APD 19 janvier 2009

Préambule

1. Parti urbain et insertion dans le site
2. Parti architectural
3. Evolution de la façade
4. Fonctionnalité architecturale du projet en plan masse et en aménagement

Conclusion

Préambule

Le Fonds Régional d'art contemporain est devenu un type particulier de bâtiment public, bien que programme relativement récent. Il répond à une politique culturelle novatrice et dynamique.

Le FRAC PACA offre aux utilisateurs, habitants, novices ou visiteurs éclairés un équipement riche et complet alimenté par un programme d'exposition et d'acquisition dynamique, illustré tant par sa politique d'acquisition d'œuvre contemporaine que par sa politique de publication.

Le futur bâtiment du FRAC de Marseille répond à deux problématiques ;

L'une est programmatique ; l'autre est urbaine.

Son architecture organise un programme riche et complexe et permet la mise en relation d'entités programmatiques à l'aide d'un parcours fluide. L'organisation et l'agencement s'inspirent du concept du Musée sans mur d'André Malraux qui offre et permet une flexibilité dans l'agencement d'éléments programmatiques.

Métaphore de la transparence

Le bâtiment joue avec le thème d'ouverture à différentes échelles. Nous avons souhaité créer un espace de création et de vie qui interagisse avec la ville, le quartier, le patio et les terrasses.

Pour la ville tout d'abord comme un signal identifiable sur le boulevard de Dunkerque et faisant partie intégrante du projet Euroméditerranée. Au quartier ensuite puisqu'il identifie le nouvel équipement et doit lui donner son statut de lieu ouvert. Enfin à l'intérieur même de l'édifice en donnant aux espaces une dimension d'accueil et de liaison permanente avec l'extérieur.

De manière synthétique, cette relation extérieur/intérieur se cristallise sur quatre thèmes/lieux.

Le patio

L'entrée est située entre la rue et le patio, la transparence y est totale pour inviter le public à pénétrer librement dans ce nouveau lieu.

La terrasse urbaine :

La terrasse urbaine est située au deuxième étage en proue de l'édifice et ouverte sur le boulevard de Dunkerque. Elle est positionnée au croisement des différentes fonctions du bâtiment. Par son surplomb sur le boulevard de Dunkerque elle théâtralise la vie intérieure du FRAC

Le jardin des sculptures

Terrasse accessible de 600m², en relation visuelle et physique directe avec le module des propositions. La continuité du sol entre cette grande terrasse et le module des propositions confère au FRAC une dimension nouvelle et unique dans un cadre urbain dense : les artistes ont la liberté de faire participer l'espace extérieur dans leur travail.

D'un point de vue du parcours muséographique, cet espace participe à la richesse et la diversité des expériences spatiales.

L'enveloppe du bâtiment

L'enveloppe est composée d'éléments de verre, sans teinte (variation de blanc) aux degrés d'opacité différents, dont la distance de la façade étanche varie, organisés selon une géométrie élancée et verticale pour créer une variation qui anime et module l'écran d'un jeu subtil et le rendent réactif aux variations climatiques.



1. Parti urbain, et insertion dans le site

Le projet est situé de façon stratégique dans le quartier de la Joliette, une zone en pleine restructuration urbaine bénéficiant d'une excellente desserte en transports en commun.

L'insertion du projet répond à trois impératifs :

La réglementation urbaine

Le parti pris de créer une image architecturale forte et contemporaine

La volonté de s'inscrire en douceur dans le contexte

L'insertion du projet est d'abord réglementaire. Issu de la réunification des trois parcelles et la proximité des immeubles d'habitation, le contexte urbain complexe conditionne inévitablement la volumétrie du projet. Le bâtiment se décompose donc en deux corps identifiables : le corps principal en partie sud est du projet et une petite tour en partie Nord. Ces deux entités clairement identifiées sont reliées entre elles par un jeu de passerelles de liaison au niveau de la parcelle B98 du cadastre.

Les espaces non constructibles servent de prétexte pour créer des espaces extérieurs exceptionnels tels que le patio et le jardin des sculptures, complètement connectés à l'édifice. Ces espaces offrent des vues dégagées et arborées aux immeubles d'habitation voisins.

La tour en proue joue un rôle de signal urbain fort dans le boulevard pour annoncer le nouvel équipement. C'est dans ce volume que l'on trouve les espaces plus spécifiques du FRAC. Les « boîtes » suspendues et successives mettent en scène la tour au travers une mise en lumière et la lecture des fonctions y est clairement identifiée depuis l'extérieur.

2. Parti architectural

Le bâtiment se décompose en deux corps identifiables : le corps principal en partie Sud Est et une petite tour en partie Nord, signal dans la ville. Ces deux entités clairement identifiées sont reliées entre elles par une double passerelle. L'ensemble est enveloppé par un écran de verre, un voile opalescent derrière lequel on devine les fonctions majeures du bâtiment.

De jour la lumière fait scintiller la façade tandis que le soir venu, le bâtiment se déshabille, dévoile sa structure et devient un signal dans la ville.

Notre concept réside dans l'imbrication tridimensionnelle des espaces extérieurs avec les fonctions du programme. Le parcours du visiteur est ponctué par l'alternance des espaces intérieurs et extérieurs : le patio, le jardin des sculptures, la terrasse urbaine. Cette dernière est logée de façon insolite au cœur même de la tour, au-dessus de la salle de conférence et en-dessous des logements : au niveau R+ 2, la tour se soulève pour libérer cette grande terrasse haute de 6 mètres par une structure exceptionnelle en porte-à-faux. La terrasse participe à animer la tour, à la rendre d'autant plus remarquable.

Les espaces extérieurs sont donc situés au cœur du bâtiment aussi bien en plan qu'en coupe. Ils permettent une continuité de la rue vers l'intérieur de l'îlot.

Cette notion d'ouverture sur l'extérieur à différentes échelles participe à créer un lieu capable. C'est un musée sans mur qui propose une modularité et une amabilité vis-à-vis du public averti. C'est aussi un lieu d'accueil avec sa dimension sociale et son statut d'équipement public dans le nouveau quartier. Un bâtiment capable de s'adapter, de jouer avec la lumière et la nuit, l'intérieur et l'extérieur. Enfin un bâtiment capable de séduire et de faire vivre les œuvres au delà du temps.

Il nous a été important de concevoir le FRAC comme une fenêtre sur le monde de l'art contemporain : « une ouverture facile »[®] aurait pu dire Duchamp, un musée sans murs comme une politesse rendue aux artistes.

Ainsi, il abrite une large collection, un fonds important. 1200 m² sont réservés au stockage de la collection.

Trois salles permettent d'organiser des expositions. Chacune offre un espace modulable, un rapport au bâtiment mais aussi à la ville différent.

La salle d'exposition principale (500 m²) est en continuité du lobby et de la rue. La plus grande fluidité possible est recherchée depuis la rue, une large déambulation libre de tout obstacle conduit naturellement à cet espace, qui épouse la forme particulière de la parcelle. Semi enterrée, la hauteur sous plafond atteint 5m60. L'espace est appuyé par un puits de lumière qui met en valeur le volume General de la salle et invite à continuer le parcours vers la deuxième salle. Située au niveau supérieur, elle est continue avec un espace extérieur, situé en Cœur d'îlot. Il permet une ouverture, de part la fenêtre bandeau volontairement basse, qui cadre et tient l'espace et se continue par un mu végétal qui, à la manière des jardins japonais qui offre un paysage maîtrisé.

Enfin le module des uniques, de plus petite dimension, offre par son emplacement dans le volume suspendu de la proue de l'édifice un rapport à la ville privilégié.

3. évolution du projet

La façade

Image du concours mettait en scène un bâtiment dont l'enveloppe exprimait une certaine légèreté et transparence, qui offrait une relation sensible des utilisateurs avec l'environnement urbain



La mise aux normes et le respect de règles Hqe ont transformé quelque peu l'image du bâtiment sans pour autant changer l'image générale de celui-ci. Le bâtiment a pris une certaine consistance ; le jeu des volumes, l'expression du programme, se sont renforcés, unifiés et soulignés par une enveloppe qualitative.

Création du Fonds Régional d'Art Contemporain Provence Alpes Côte d'Azur

Un travail particulier a été accompli afin de dimensionner les éléments de verre constitutifs de l'écran, tout en gardant l'image d'une architecture légère, brillante.

Les pixels sont des éléments de 63 cm par 126 ; taille réaliste par rapport à la mise en œuvre. Sont recherchées une fragmentation et une modulation du linéaire de façade, qui réagit à la course du soleil, et en fait un bâtiment vivant qui participe et révèle l'activité de la rue, du quartier.

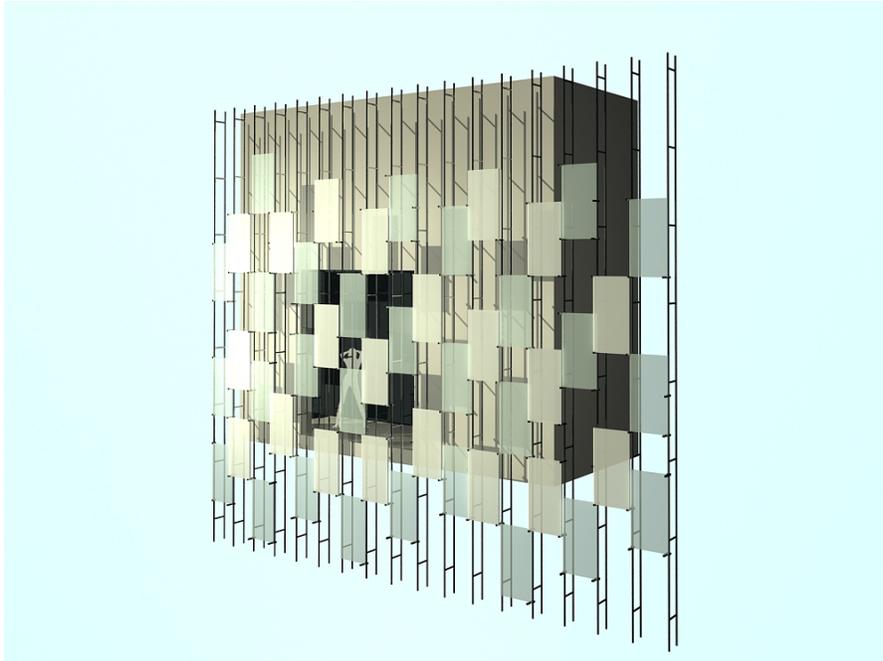
L'enveloppe propre et étanche du bâtiment offre à l'utilisateur, au travers des baies de tailles généreuses, des vues cadrées uniques, sur le bâtiment lui-même et sur l'extérieur.

L'écran initialement prévu sur les 2 côtés du bâtiment n'orne plus que la façade sur rue pour des raisons budgétaires. Le jardin offre cependant un espace de qualité en cœur d'îlot.

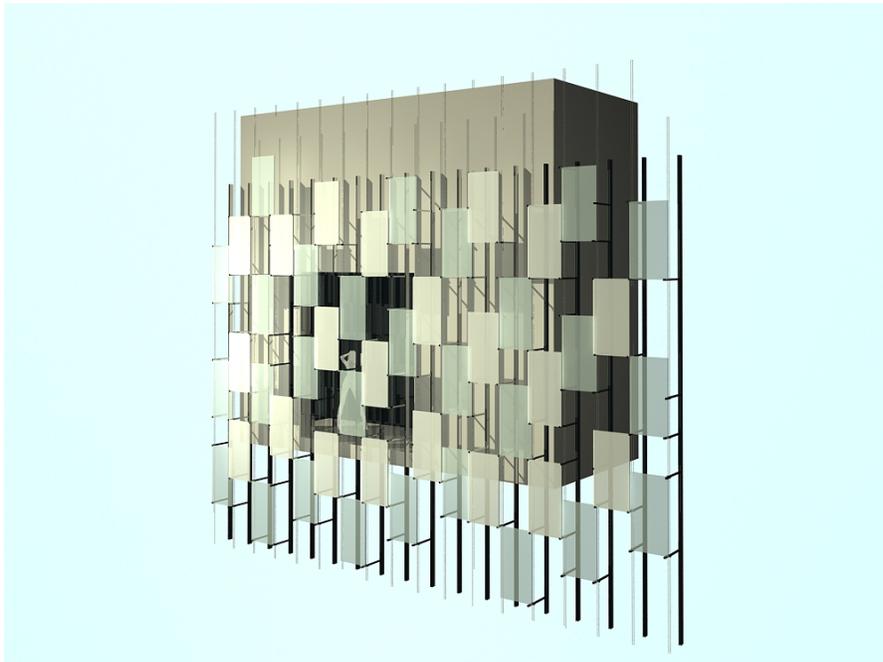
Enfin, une graduation et une gradation des pixels sont mis en place et composent l'ensemble. La recherche et l'effort de dessin sont destinés à faire disparaître la structure pour renforcer l'effet magique de l'écran de verre.

Evolution du motif de la façade

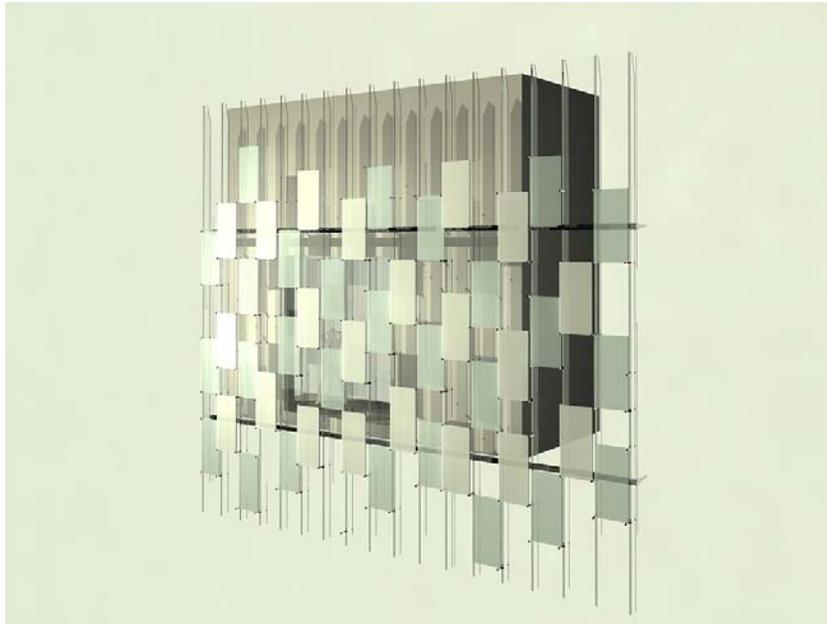
Solution 1 Echelle



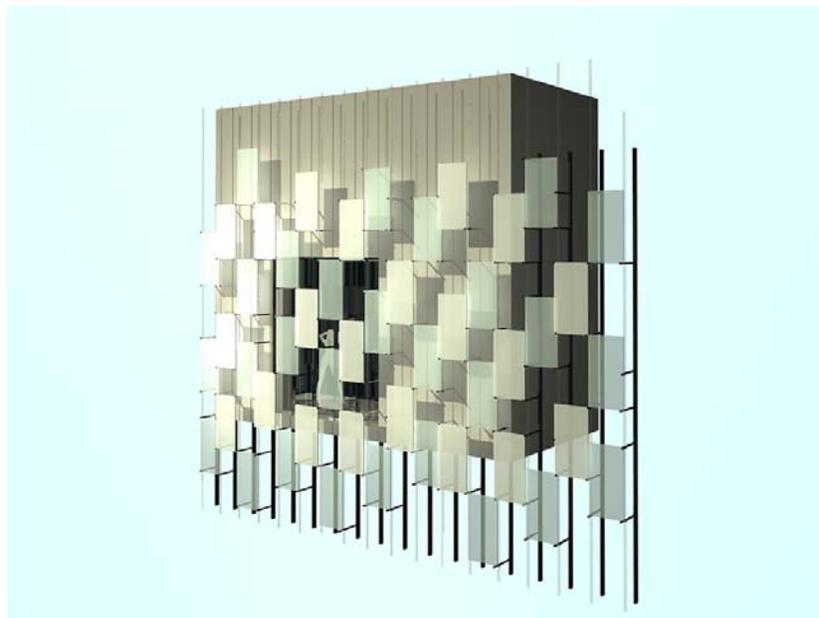
Solution 2
Double montant



Solution 3
Raidisseur verre



Solution 4
Montant caché



Les montants seront donc intégrés dans l'épaisseur de la peau étanche pour ne laisser visible que les éléments de verre.

4. Fonctionnalité architecturale du projet en plan masse et en aménagement

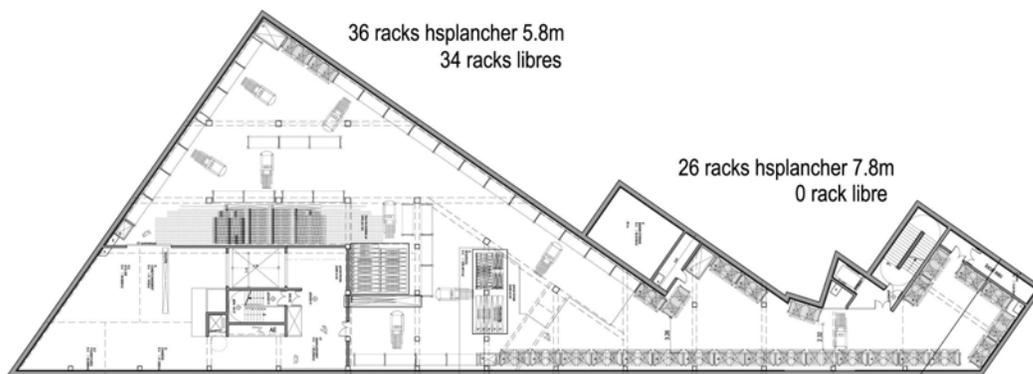
Evolution de l'agencement intérieur, de l'organisation spatiale des éléments du programme

Niveau -3.00 NGF : réserves

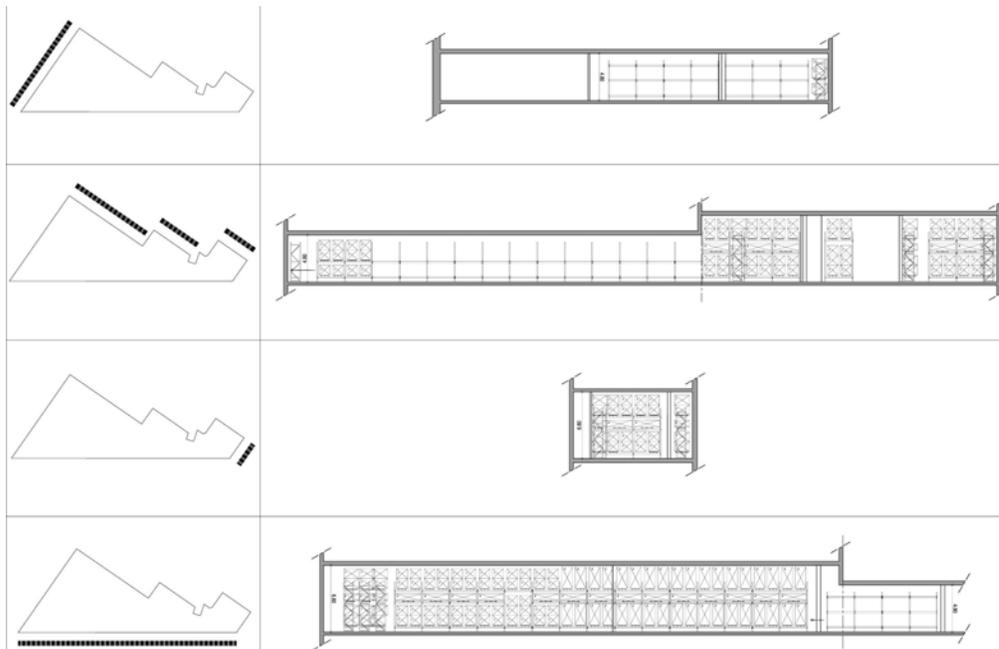
Le sous sol est entièrement dédié aux réserves du FRAC, raison d'être du bâtiment.

Afin d'optimiser au maximum les capacités de stockage nous augmenter la hauteur sous plafond utile de cet espace.

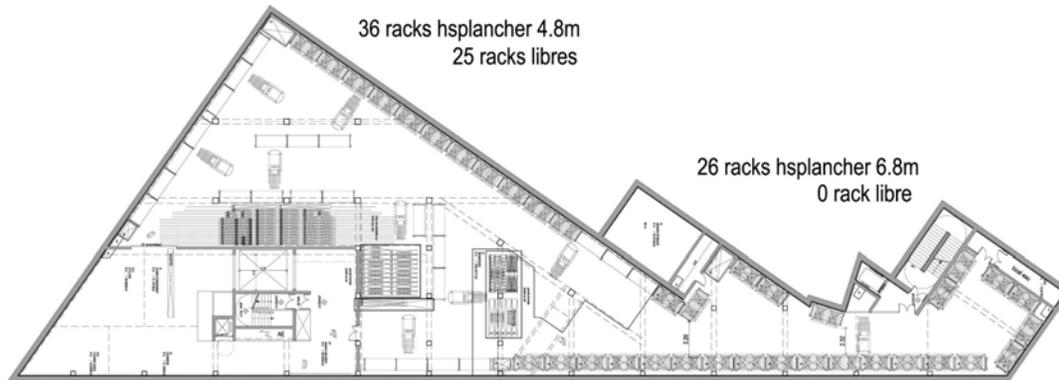
Ainsi la collection occupe un volume de 775 m³. L'espace de stock offre deux hauteurs sous plafond (5.8m et 7.8m) et permet ainsi un stockage total de 1450 m³ soit 675 m³ de volume libre.



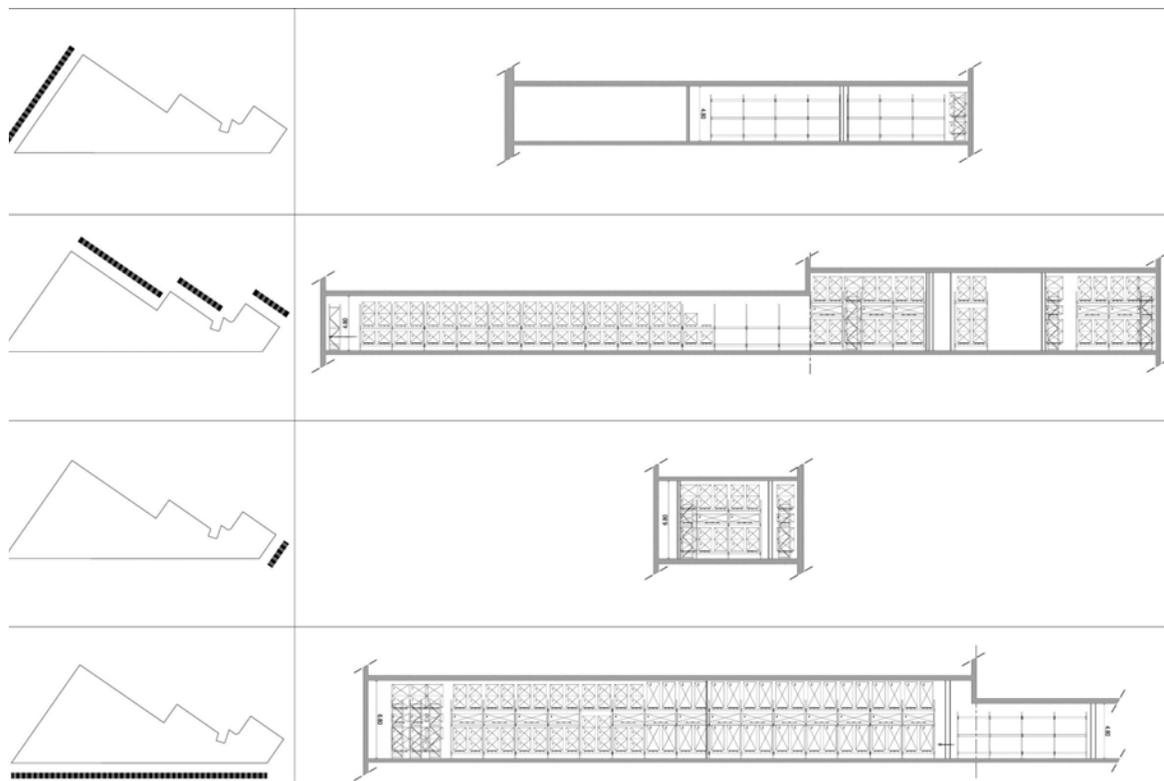
volume stockage total 1450 m³
volume collection 775 m³
volume libre 675 m³



Dans un souci d'économie il est toutefois possible de garder les hauteurs proposées lors de l'APS, soit 4.8m et 6.8m qui permettent un stockage total de 1200 m³, équivalent à un volume libre de 425 m³.



volume stockage total 1200 m³
volume collection 775 m³
volume libre 425 m³



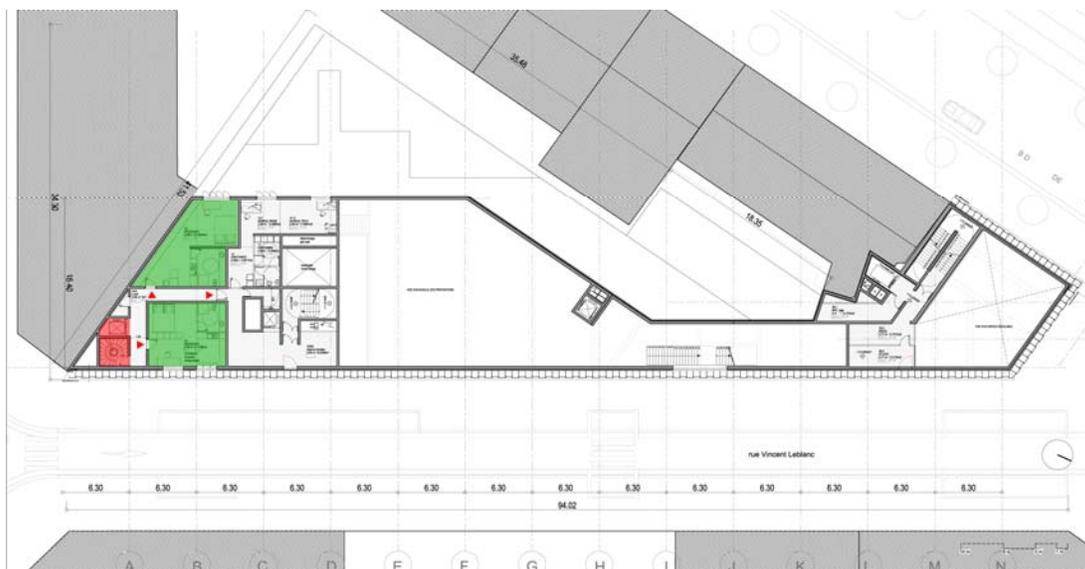
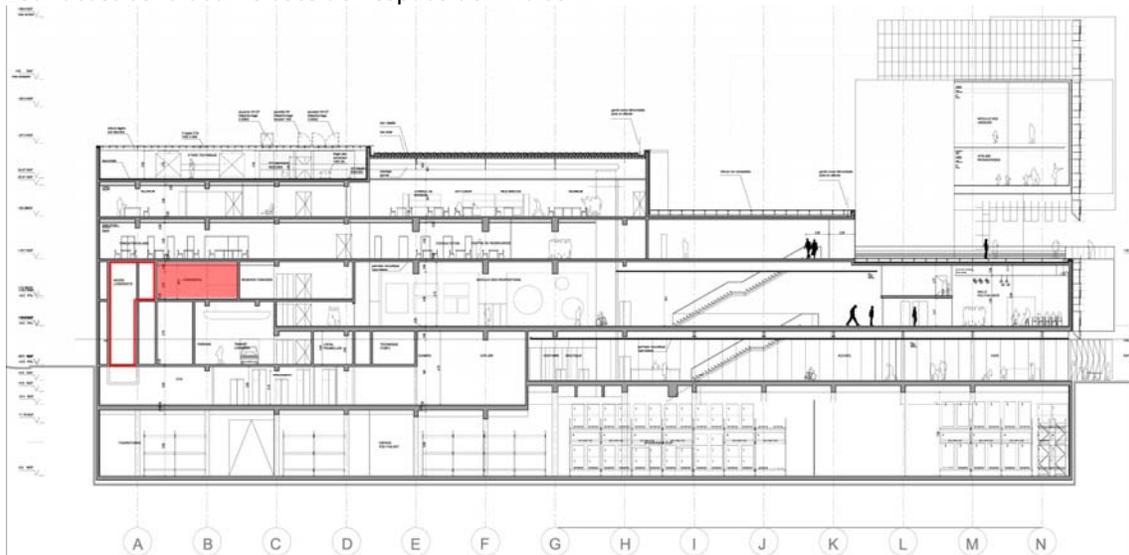
Les espaces de maintenance et travail qui s'organisent entre le niveau de la livraison +7.1 et le sous sol ont gagné en flexibilité. Des demandes spécifiques du maître d'ouvrage ont également été intégrées, tel l'atelier menuiserie du niv +7.1, muni d'un aspirateur indépendant.

Accès et situation des logements

L'obligation d'avoir un accès indépendant pour les espaces de sommeil a contraint à un remaniement au sein de l'organisation des éléments du programme à l'intérieur de l'édifice.

A l'origine dans le volume suspendu de la proue du bâtiment, ils viennent habiter l'arrière de l'édifice au niveau +13.1.

Leur accès se fait sur le côté de l'espace de livraison.

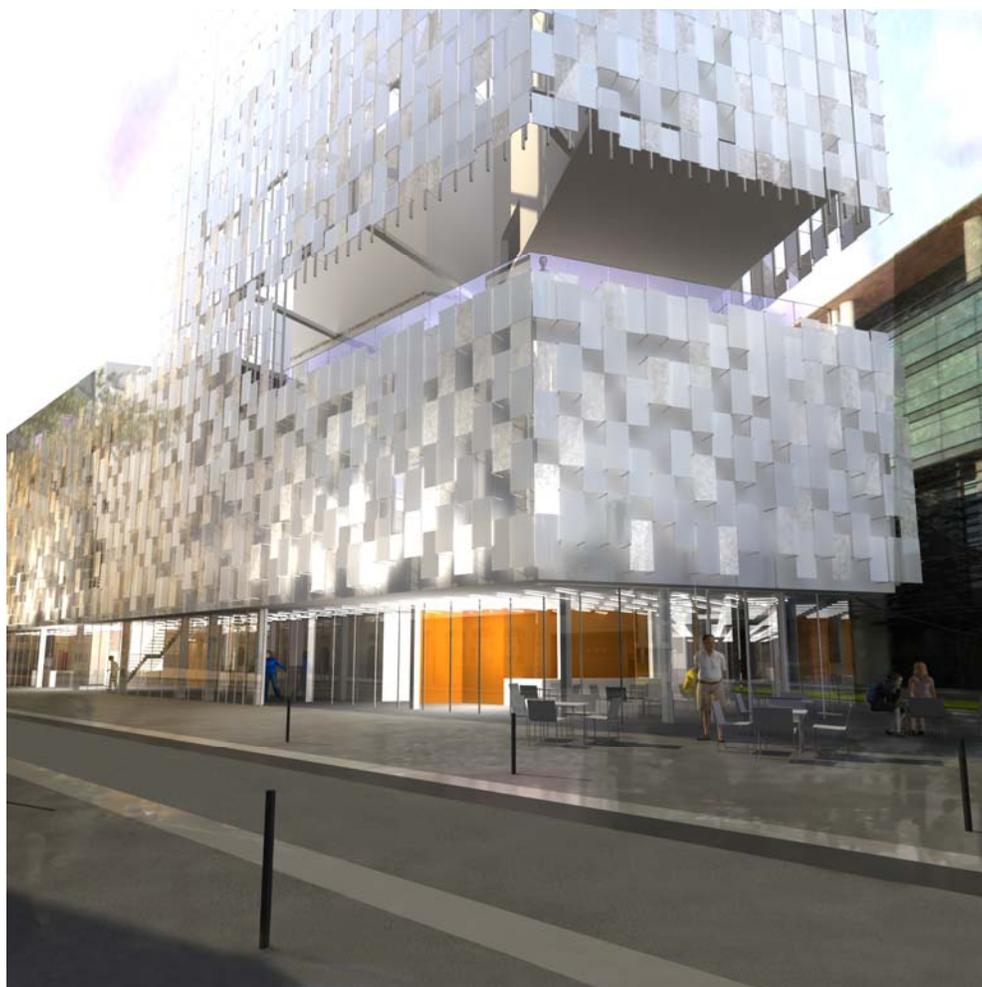


L'organisation des deux résidences, l'une sur la rue, l'autre sur le jardin de sculptures laisse la possibilité de rejoindre le noyau de circulation propre aux employés du FRAC, qui dessert également le module des propositions.

L'autre moitié du niveau +13.1 laisse la possibilité d'aménagement en atelier, bien qu'actuellement occupée par le bureau régie et le bureau technique.

Dans le corps principal, sont regroupées les espaces d'exposition, le centre de ressources et de documentation, l'administration et la logistique. Dans la tour, on trouve le café-restaurant, la salle de conférence, la terrasse urbaine et les studios d'artistes.

Le hall d'accueil, le café - restaurant et le patio



Le hall d'accueil est un espace totalement transparent depuis la rue jusqu'au cœur d'îlot. Il est ouvert à la fois sur le café, les vestiaires, la billetterie et l'escalier principal. Le visiteur peut y circuler sans contraintes et s'y orienter simplement :

- le long de la rue Vincent Leblanc, la façade en retrait invite le visiteur à entrer dans le FRAC.
- La limite intérieure – extérieure de l'accueil est brouillée par la transparence filtrée entre la ville et le patio. Ce dernier marque le commencement du parcours muséographique.
- l'accueil est directement connecté au restaurant qui est largement ouvert sur la ville : l'espace est vitré: la continuité est totale entre l'intérieur et l'extérieur. Il peut s'ouvrir par de grandes baies pouvant se prolonger sur le trottoir. Il peut parfaitement devenir autonome lorsque le FRAC est fermé.
- l'ambiance intérieure des circulations verticales est générée par la porosité de la façade qui filtre la lumière et par l'effet de compression de l'espace.



Le sol est volontairement similaire à celui de la rue, pour renforcer l'image du bâtiment public et incité le passant à continuer son chemin à l'intérieur de l'édifice.

Restaurant : au départ prévu comme tel, il devient café. En effet, le développement du projet a conduit à l'épaississement du noyau de circulation qui dessert la proue de l'édifice impliquant une réduction des surfaces de préparation du restaurant.

Il s'apparente davantage à une buvette, et bénéficie d'un positionnement privilégié sur la place d'Arvieux.

Le grand module d'exposition



Situé de plain-pied avec l'espace des ateliers, cet espace de 516 m² permet l'exposition de grandes œuvres, mais aussi d'installations médias, vidéo ou sonores.

Au fond de la grande salle, une faille permet d'éclairer naturellement les escaliers qui mènent au module des propositions. Cette double hauteur de 12 mètres marque la transition entre le grand module d'exposition et le module des propositions, invitant le visiteur à poursuivre sa promenade architecturale. Pour permettre une plus grande flexibilité d'accrochage, les murs sont composés d'un panneau sandwich béton + lame d'air + aggloméré revêtu de plâtre.

De même des réservations dans les poutres pour accueillir des tiges filetées, multiplient les possibilités d'accrochage.

Un câblage spécifique au sol est également prévu au cas où une exposition nécessiterait l'utilisation d'ordinateur, de connexion internet ou l'installation de projecteur.

Les qualités acoustiques des espaces d'exposition demandées au programme seront quelques peu diminuées. En effet, les préconisations du programme obligeaient à mettre en place un mur acoustique en d'une couche acoustique au plafond. Demande impossible à réaliser s'ils l'ont veu bénéficier de la surface d'accroche maximum.

Dans le but d'offrir une hauteur sous plafond la plus grande possible, il a été décidé d'éviter tout faux plafond, de laisser les gaines apparente, celles-ci étant évidemment peintes en blanc en usine.

En résulte un espace brut, sobre et modulable à souhait.

Le module des propositions et le jardin des sculptures

L'arrivée depuis le grand module par l'escalier est marquée par une fenêtre bandeau, qui offre une perspective particulière sur le jardin, accentue le dynamisme du parcours et renforce la relation intérieur extérieur.

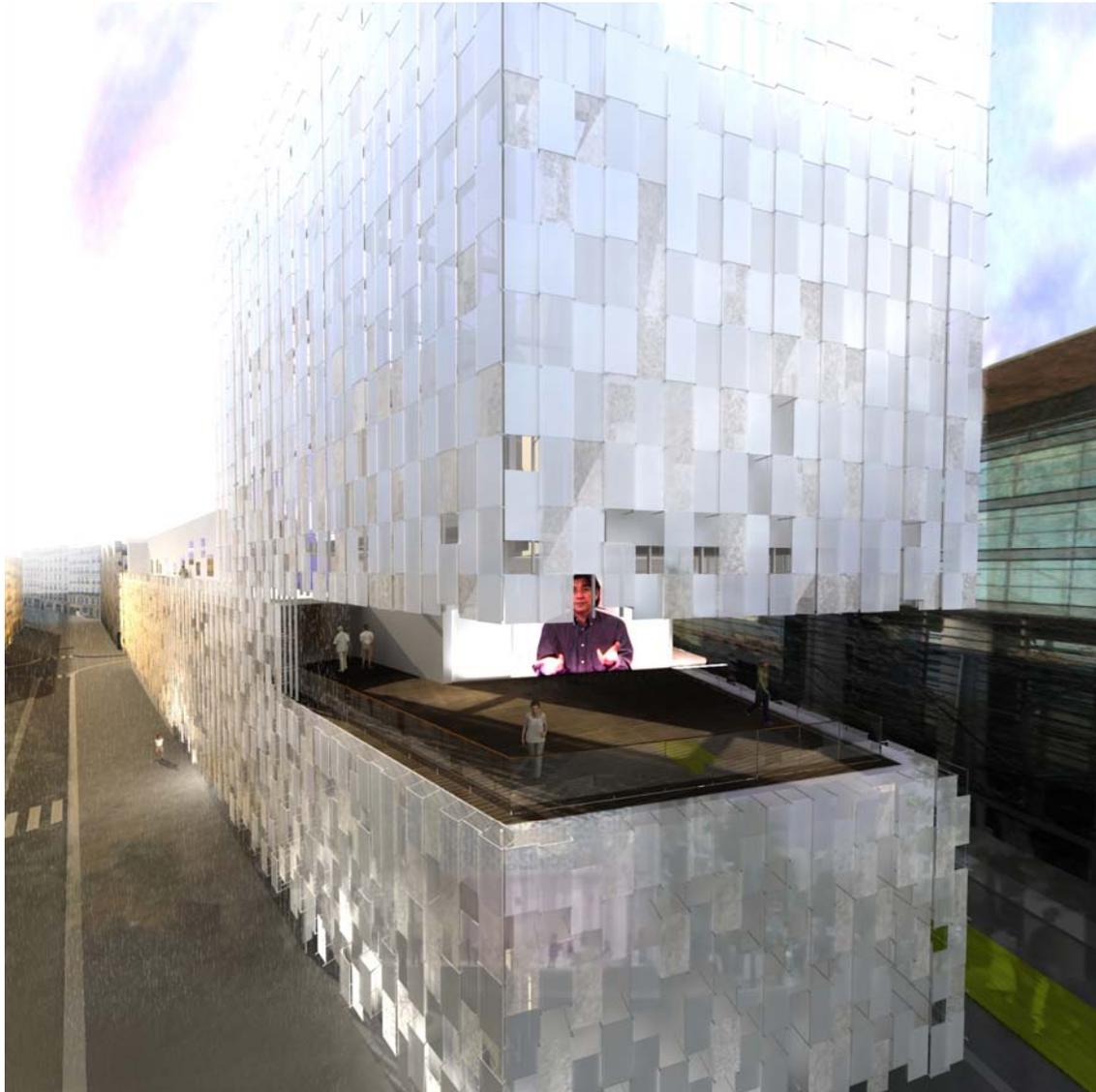


Le module des propositions peut fonctionner aussi bien en relation avec le grand module, que de façon indépendante. Cet espace de 326 m² est marqué par sa relation avec le jardin des sculptures, une toiture terrasse de 400 m². Celle-ci sera accessible et sécurisée pour des expositions extérieures. Elle offrira aussi aux immeubles d'habitations voisins des vues arborées et dégagées.

Aussi bien le grand module d'exposition que le module des propositions ont été conçus comme des espaces modulables permettant la plus grande flexibilité: la mise en place de cimaises mobiles, l'occultation par panneaux permettront d'exposer des œuvres ou des installations de tailles très variables.



La salle de conférence et la terrasse urbaine



La salle de conférence, une boîte opaque dans la tour de résille, est connectée horizontalement avec la salle d'exposition du niveau +10.6, et verticalement avec le café et la terrasse urbaine. En liaison directe avec le foyer, elle peut aussi fonctionner de façon indépendante en fonction des besoins des utilisateurs. Elle possède une organisation et une modularité adéquate pour des conférences, lectures ou des « happening ». Conformément au programme, elle possède sa régie et son studio d'enregistrement situés en mezzanine.

Un double accès a été aménagé grâce à l'escalier Chambord du noyau de circulation de la tour, permettant ainsi d'assurer les capacités d'accueil du volume.

Les revêtements intérieurs de la salle de conférences sont en bois. Ce choix est justifié techniquement par le fait que la structure en porte-à-faux demande un matériau ayant une certaine élasticité et d'autre part pour ses propriétés acoustiques.

Lors de soirées, de vernissages ou d'événements spécifiques, la salle de conférence peut s'étendre à la terrasse urbaine, extérieure offrant un panorama sur la ville. C'est un espace polyvalent ouvert qui peut également participer au parcours d'exposition.



Le centre de ressources et de documentation



Le centre de ressource est situé au niveau +16.7. Le plateau largement libéré se définit comme un « open space » que les utilisateurs peuvent investir selon leurs besoins en les divisant par du mobilier ou par des cloisons basses. Des lieux d'intimité comme les salles de lecture, vidéos ou encore le module des uniques peuvent ainsi être préservés. Ces deux niveaux permettent d'accueillir les groupes scolaires ou le public en liaison directe avec le foyer et le pôle d'exposition. Tout en gardant leur autonomie, ils sont en contact direct avec le reste du programme.

Directement en relation avec la terrasse urbaine, l'organisation du plateau laisse la perspective libre d'un bout à l'autre de l'édifice. Une sous partition (vitrée côté cour) a cependant été mise en place pour permettre une organisation du travail et une séparation public privé.

L'administration

Elle se trouve au dernier niveau du corps de bâtiment et bénéficie d'une relation directe avec les salles de réunion.

Sa configuration est modulable. Des parois amovibles / meubles peuvent être aménagées pour rediviser l'espace.

Le projet du FRAC PACA est la version tridimensionnelle du « musée sans murs » d'André Malraux. C'est un musée sans musée, un musée mouvant et vivant, dans lequel les œuvres sont en mobilité permanente et s'inscrivent dans une logique de diffusion et d'interaction avec le public. Nous avons pensé le FRAC comme un signal dans la ville pour donner une meilleure visibilité à l'art contemporain. Le bâtiment s'érige comme un symbole dont l'identité originale participe à la mise en lumière de la culture dans la ville. Il soutient pour 2013 la candidature de Marseille comme Capitale Européenne de la Culture.